

# SALAGNAC



# Journal Municipal

Salagnac 2021 - N° 2

*Salagnacoises, Salagnacois, Clairvivantes, Clairvivants,  
Je veux vous adresser en mon nom et au nom de toute l'équipe  
municipale tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous  
et tout vos proches. Que 2021 soit une année d'espoir. Nous restons à vos  
côtés pour vous accompagner. Nous souhaitons également la bienvenue à  
M. Barbosa Directeur de L'EPD*

## Fêtes de fin d'année

### Distribution des cadeaux de Noël aux enfants de la commune

Comme cette année le Père Noël ne pouvait pas rassembler les enfants autour de lui, il est venu en personne, accompagné de ses lutins, frapper à la porte des bambins pour leur apporter leurs cadeaux en mains propres.



### Distribution des colis pour les personnes âgées

Durant la semaine du 7 au 13 décembre, les membres du conseil municipal sont allés à la rencontre des aînés et distribuer les colis pour les fêtes de fin d'année. Compte tenu de l'annulation forcée du repas traditionnel, la municipalité avait décidé d'augmenter le nombre de bénéficiaires. En effet, l'âge a été abaissé à 60 ans (65 les années précédentes). Ce fut également pour M. le Maire et ses conseillers, l'occasion de faire connaissance et de se présenter de manière formelle auprès d'une partie des administrés.



## Mariages et naissances

### Mariages

La nouvelle municipalité a eu l'honneur de célébrer ses premiers mariages en 2020 !



Le 4 Décembre 2020, Frédérique BINI et Cécilia ASSELINNE se sont unies à la Mairie de Salagnac.



Célébration du mariage de Solène BESSE et de Gaylord COMBELAS le 19 Décembre 2020

### Naissance

Nous souhaitons la bienvenue au petit Esteban ALOUI né le 5 Décembre 2020, félicitations aux heureux parents.

## Achats

### Mise aux normes de la salle des fêtes

La mise en conformité de la salle des fêtes a été approuvée en commission par la sous-préfecture. Elle a été complétée par l'achat de nouveaux équipements de cuisson. Ainsi chacun pourra utiliser ce local en toute sécurité et sérénité, lors de prochains événements (que nous espérons nombreux). Un nouveau règlement de l'utilisation de cette même salle sera édicté dans les prochains mois.



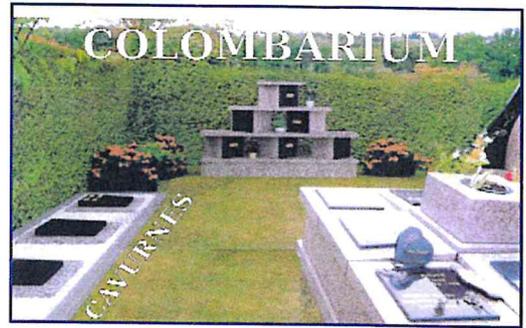
### Achat d'une cureuse de fossé

L'achat de la cureuse de fossé nous permettra un entretien régulier des fossés qui seront maintenus propres et pendant les fortes pluies l'évacuation des eaux sera plus rapides.



## Achat d'un columbarium et de cavurnes

Au mois de février prochain, les établissements Munier effectueront l'aménagement de l'espace cinéraire à Salagnac. Ainsi un columbarium et des cavurnes seront ajoutés. Ces nouveaux emplacements s'intégreront harmonieusement dans le cimetière.



## Infos pratiques

### Aménagements routiers

Soucieux de la sécurité de tous, nous avons pris l'initiative, durant le courant du mois de novembre 2020, de rencontrer Monsieur Charpentier, chef d'unité d'aménagement et d'entretien de la voirie de Terrasson pour étudier la possibilité d'un réaménagement du carrefour accidentogène, en bas de Clairvivre. Les travaux devraient commencer au premier semestre 2021. De plus, la commission voirie de la Communauté de Communes s'est rendue, à notre demande, dans le bourg de Salagnac afin d'étudier un centre et d'y installer des ralentisseurs car trop de véhicules traversent sans respecter la limitation de vitesse. Des panneaux de signalisation ont été rajoutés sur afin de sécuriser les croisements. Certains panneaux directionnels du centre bourg de Salagnac seront changés prochainement.

### Pose des Points d'Apport Volontaire

L'installation des points d'apport volontaire est achevée depuis le 19 janvier. Cela va modifier nos habitudes et nos comportements. Néanmoins, nous espérons que chaque usager saura faire preuve de civisme et de responsabilité. Agissons ensemble pour éviter la multiplication de dépôts sauvages sur notre territoire car c'est un véritable fléau qui dégrade nos paysages, génère des nuisances olfactives et des dangers sanitaires.

Pour ceux qui n'ont pas pu récupérer leur cabas, (cabas qui remplacent les sacs jaunes) la municipalité s'engage à vous les déposer. Concernant les biodéchets, il est possible de commander des composteurs individuels, moyennant 15 euros, auprès du Smctom de Thiviers. Si vous n'avez pas encore fait votre demande auprès du SMD3 pour obtenir un badge qui permet d'accéder aux bornes d'ordures ménagères, pas de panique. L'année 2021 est une année d'essai. Néanmoins, il faut se tenir prêt pour 2022. Nous vous incitons donc à appeler le **smd3** au **09.71.00.84.24** ou d'envoyer un mail à : **service.usagers@smd3.fr**



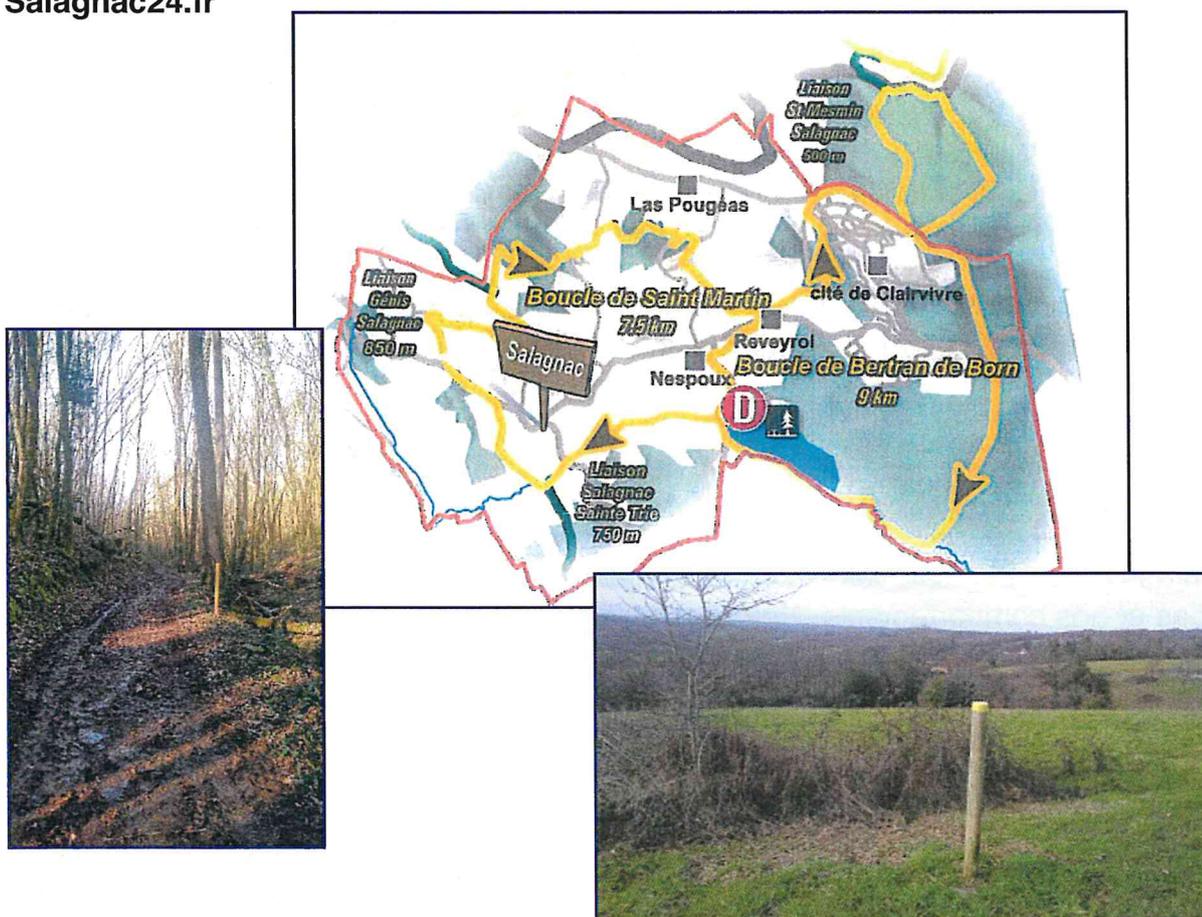
## Infos pratiques

### Balisage des PDIPR

La réhabilitation des chemins de randonnées (PDIPR Boucle Saint-Martin et boucle Bertrand de Born) est presque achevée. Le balisage a été restauré ce qui facilite une meilleure orientation. Les chemins ont été fauchés et les arbres entravant le passage ont été coupés par notre agent technique. Une légère modification de la boucle Saint-Martin a été apportée au niveau de chez Madame Delteil Sandrine et de Monsieur Dufaure Bernard. Après concertation, nous avons pu trouver un accord et je les en remercie. Ceci nous permet de préserver à la fois notre circuit de randonnée et la plus belle vue de la boucle Saint-Martin.

Nous ferons, bien sûr, un entretien permanent de ces parcours afin que tout le monde puisse s'y promener durant toute l'année. C'est essentiel dans le cadre de l'activité touristique de notre commune.

**Vous pouvez aussi visualiser le tracer de nos boucles en consultant notre site internet [Salagnac24.fr](http://Salagnac24.fr)**



### Contrat SPA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 nous avons passé un contrat avec la SPA pour trouver une solution appropriée et limiter la prolifération des animaux errants. De plus, nous avons investi dans une cage pour le transport des animaux. Nous avons aussi eu des plaintes d'administrés qui nous ont signalé des maltraitements sur animaux. Rappel de l'article de loi 515-14. Il est interdit d'exercer de mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Des sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements. Les maltraitements peuvent être signalés à la police, à la gendarmerie ou à une association. La personne qui exerce, publiquement ou non, des sévices graves, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal encourt 2 ans de prison et 30000 euros d'amende.

## Compétitions Sportives

Le championnat de France de Para Athlétisme Adapté a eu lieu du 15 au 17 Octobre 2020 à Saint Florentin (89). Notre commune a la chance de compter plusieurs médaillés à l'issue des épreuves :

- Sandrine POLLET, Championne de France de 3000m Marche et Championne de France du lancer du poids.
- Dominique MAZIERE : Championne de France de Javelot et Vice-Championne de France de 3000m Marche, Vice-Championne de France du lancer du poids.
- Benoît LAPLAUD : Champion de France de Saut en longueur et Vice-Champion de France de 5000m Marche
- Eric LESCAUT : Champion de France de Vortex et Champion de France du 100m



## La FNBPC fêtera ses 100 ans le 15 février prochain

A cette occasion, un évènement est prévu par le Souvenir Français comité de Clairvivre et l'association lieu de mémoire patrimonial FNBPC, si les conditions sanitaires le permettent. Si toutefois la commémoration lors de la remise du drapeau du souvenir français ne pouvait avoir lieu, une autre cérémonie sera organisée ultérieurement. Nous vous donnerons plus d'informations sur le site internet de la mairie.

## Pays d'Art et d'histoire Vézère

Bernadette Vignal, Présidente du Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, les membres du bureau, l'animateur de l'architecture et du patrimoine ainsi que toute l'équipe vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2021 !

Pour l'année 2021, nous nous engageons à ce que nos activités se poursuivent. Malgré, le contexte compliqué les fréquentations se sont maintenues. Nous allons continuer à dépoussiérer le patrimoine en vous faisant découvrir plein de belles choses.

## Don du sang

Si vous désirez donner votre sang. Voici les dates des Collectes qui auront lieu à la salle des fêtes de Saint-Médard d'Excideuil de 16h00 à 19h00. Les Lundis 22 février, 03 mai, 2 août, 04 octobre et 27 décembre.



Madame, Monsieur,

A l'heure de faire le traditionnel bilan de l'année écoulée pour notre communauté de communes, je ne peux éprouver qu'un sentiment mitigé...

L'année 2020 aura bien évidemment été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, que nous continuons à subir. Elle nous a obligés à nous adapter instantanément à de nouvelles manières de travailler. Mais elle a surtout engendré de très nombreux retards dans les chantiers prévus. Ainsi, l'extension du réseau de médiathèques (avec de nouvelles structures à Cherveix-Cubas, Cubjac et Excideuil) qui aurait dû être achevé dans le courant de l'année 2021, connaîtra entre 6 et 12 mois de décalage. Le Pôle d'Accueil Social, destiné à accueillir les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire, qui aurait dû ouvrir en septembre dernier, ne sera certainement prêt qu'à l'été prochain...

Pendant toute la période du confinement et au-delà, nous avons fait en sorte de maintenir l'activité, et de continuer à travailler efficacement. Le bilan est positif puisque nos équipes sont restées mobilisées au service du territoire et de la collectivité, et je les en remercie.

Surtout, nous abordons désormais une nouvelle étape avec la mise en place des nouvelles équipes municipales et communautaires. La crise n'est pas terminée, mais nous devons regarder devant nous et avancer avec détermination. Depuis le mois de septembre, nous travaillons à la mise en œuvre d'un nouveau programme d'investissement pour les années à venir. Il est trop tôt pour en dévoiler les contours mais sachez que nous voulons continuer à agir pour le territoire et ses habitants.

La crise sanitaire a révélé de nombreuses difficultés dans notre société, et notamment le besoin de maintenir des services de proximité pour la population. Les collectivités que nous dirigeons sont à votre contact direct, et elles ont mis en œuvre tout ce qu'elles pouvaient pour venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin.

Je forme le vœu que cette période douloureuse permette de tirer des leçons, et amorce la mise en place d'un véritable partenariat avec l'Etat, vers la stabilisation de nos ressources et la reconnaissance de notre engagement majeur.

Je veux évidemment regarder vers 2021 avec optimisme, et espérer que nous pourrions enfin laisser le mauvais souvenir de la Covid-19 derrière nous. C'est sur ces mots que je tiens à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur, de prospérité et de santé pour l'année qui s'ouvre.

Bruno LAMONERIE  
Président de la CC Isle Loue Auvézère en Périgord,  
Conseiller départemental.